



Montreuil, le 23 septembre 2024

À Mme PANOSYAN – BOUVET Astrid  
Ministre du Travail et de l'Emploi

À M. Guillaume KASBARIAN  
Ministre de la Fonction publique, de la Simplification et de  
la Transformation de l'action publique

Sous couvert de M. Michel BARNIER  
Premier Ministre

N/Réf. : NP/SV/CLN  
N°091\_20240923

**Objet : Préavis de grève pour les journées du 2 octobre au 31 décembre 2024 inclus, couvrant l'ensemble des salarié-es et agent-es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie**

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

La fédération CGT des Services publics, avec la Confédération, n'a pas hésité à appeler dès le 12 juin à voter pour le programme du NFP. Nous avons considéré que ce programme, qui intègre dans ses engagements plusieurs de nos revendications fondamentales, répondait, et répond toujours, à l'urgence du moment et constitue un point de départ pour aller plus loin dans la satisfaction de nos revendications tirées des aspirations et besoins des usagers et des agent-es territoriaux-ales. Pour autant, il ne s'agissait nullement d'un chèque en blanc, quel qu'ait été le gouvernement nommé à l'issue des élections législatives, la CGT avait prévu de mobiliser largement pour gagner des mesures favorables à l'intérêt général.

En vous nommant Premier Ministre, Emmanuel Macron affiche à nouveau son mépris et décide unilatéralement de ne pas tenir compte des résultats de l'expression citoyenne au soir du second tour des élections législatives. Ainsi, non seulement il ne tient pas compte du front qui a empêché l'extrême droite d'arriver au pouvoir, mais les reculs sociaux, rejetés dans les urnes, vont se poursuivre et s'aggraver avec le soutien du RN et ses alliés. Les annonces budgétaires promettent une nouvelle et violente politique de baisse des dépenses publiques et de nouvelles attaques contre les droits des salarié-es et des fonctionnaires. Le projet Guérini, en sommeil, n'est pas enterré, et malgré un gouvernement démissionnaire, des mesures anti-statutaires continuent à être mises en œuvre.

Pour tout cela, nous restons déterminé-es à lutter, et notre engagement contre toutes les réformes et tous les projets de réformes injustes, infondées et inefficaces, sont plus que jamais à l'ordre du jour. À cet effet, la fédération CGT des services publics appelle l'ensemble des fonctionnaires, agent-es public-ques et salarié-es de notre champ privé à se mobiliser pour :

- L'augmentation générale des salaires ;
- L'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice de rémunération des fonctionnaires et son augmentation à six euros (6 €) en 2024 ;
- La revalorisation immédiate de 10 % des pensions et un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète ;
- L'abrogation de la loi portant réforme des retraites, rétablissement de la retraite à 60 ans à taux plein (55 ans pour les métiers pénibles) et pérennisation de la CNRACL ;
- L'égalité salariale femmes-hommes, mesure essentielle pour lutter contre l'inflation et financer les retraites ;
- L'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique ;

... / ...

- L'abandon définitif du projet de loi dit « pour l'efficacité de la Fonction publique » ;
- Le rejet de toutes formes d'individualisation des traitements et des carrières « au mérite » pour la promotion d'une Fonction publique territoriale de carrière sous statut ;
- Dans le cadre de la campagne revendicative « 10 % pour la Fonction publique » : 10 % de temps de travail en moins, 10 % d'effectif en plus, 10 % de temps de formation ;
- Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics ;
- La suspension immédiate de toutes les mesures et décisions les remettant en cause (privatisations, délégations de service public...)
- Le recrutement sous statut, afin d'améliorer les conditions de travail ;
- L'abrogation de la loi « Asile et immigration » ;
- L'arrêt de toutes formes de répressions syndicales et l'amnistie pour les syndicalistes ;
- La mise en œuvre d'une politique favorisant la voie diplomatique pour la Paix et le désarmement ;
- Le cessez-le-feu en Ukraine et en Palestine, la suspension de tous les accords avec l'État israélien, l'arrêt du génocide à Gaza, l'arrêt des livraisons d'armes à l'Ukraine et à Israël.

C'est pour toutes ces raisons que la fédération CGT des Services publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève **du 2 octobre au 31 décembre 2024 inclus** :

- Du 2 au 31 octobre 2024 de 0 h à 24 h

**Les 2 octobre 2024, 3 octobre 2024, 4 octobre 2024, 5 octobre 2024, 6 octobre 2024, 7 octobre 2024, 8 octobre 2024, 9 octobre 2024, 10 octobre 2024, 12 octobre 2024, 13 octobre 2024, 14 octobre 2024, 15 octobre 2024, 16 octobre 2024, 17 octobre 2024, 18 octobre 2024, 19 octobre 2024, 20 octobre 2024, 21 octobre 2024, 22 octobre 2024, 23 octobre 2024, 24 octobre 2024, 25 octobre 2024, 26 octobre 2024, 27 octobre 2024, 28 octobre 2024, 29 octobre 2024, 30 octobre 2024 et 31 octobre 2024.**

- Mois de novembre 2024 de 0 h à 24 h

**Les 1er novembre 2024, 2 novembre 2024, 3 novembre 2024, 4 novembre 2024, 5 novembre 2024, 6 novembre 2024, 7 novembre 2024, 8 novembre 2024, 9 novembre 2024, 10 novembre 2024, 11 novembre 2024, 12 novembre 2024, 13 novembre 2024, 14 novembre 2024, 15 novembre 2024, 16 novembre 2024, 17 novembre 2024, 18 novembre 2024, 19 novembre 2024, 20 novembre 2024, 21 novembre 2024, 22 novembre 2024, 23 novembre 2024, 24 novembre 2024, 25 novembre 2024, 26 novembre 2024, 27 novembre 2024, 28 novembre 2024, 29 novembre 2024 et 30 novembre 2024.**

- Mois de décembre 2024 de 0 h à 24 h

**Les 1er décembre 2024, 2 décembre 2024, 3 décembre 2024, 4 décembre 2024, 5 décembre 2024, 6 décembre 2024, 7 décembre 2024, 8 décembre 2024, 9 décembre 2024, 10 décembre 2024, 11 décembre 2024, 12 décembre 2024, 13 décembre 2024, 14 décembre 2024, 15 décembre 2024, 16 décembre 2024, 17 décembre 2024, 18 décembre 2024, 19 décembre 2024, 20 décembre 2024, 21 décembre 2024, 22 décembre 2024, 23 décembre 2024, 24 décembre 2024, 25 décembre 2024, 26 décembre 2024, 27 décembre 2024, 28 décembre 2024, 29 décembre 2024, 30 décembre 2024 et 31 décembre 2024.**

Pour l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale et les salarié-es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social). Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, nous vous adressons, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics,  
Natacha POMMET



Secrétaire générale